**BOMEL, NOTRE** *PROPRE***QUARTIER**

**Etat des lieux**

**Comite.bomel.namur@gmail.com**

**UN OBJECTIF DU COMITE DE QUARTIER**

Les incivilités sont malheureusement nombreuses dans le quartier de Bomel. Ce n’est sans doute pas une exclusivité du quartier, mais cela affecte le bien être individuel et collectif, y compris l’attachement et l’image que l’on peut avoir à l’égard de son milieu de vie.

Les phénomènes d’incivilité sont régulièrement caractéristiques de zones déshéritées et sont souvent liés à ce qu’on appelle des comportements anti-sociaux. La population en souffre, et peut éprouver un certain sentiment d’insécurité, voire d’abandon.

Si le premier réflexe est peut-être d’appeler à la répression et aux sanctions pour mettre fin à ces incivilités, l’analyse plus approfondie conduit à penser que les choses sont plus complexes et que résoudre, ou tout le moins améliorer, cette situation exige une approche transversale et implique nécessairement plusieurs acteurs.

Un autre réflexe trop rapide pourrait attribuer les problèmes d’incivilité au fait que de nombreuses initiatives d’aide sociale sont regroupées dans le quartier de Bomel. Ce n’est pourtant pas démontré. D’autres facteurs interviennent certainement comme par exemple la présence de nombreuses écoles ou le type d’urbanisation du quartier (les activités, son relief, son histoire, l’aménagement des rues, l’esthétique des bâtiments, …).

Conscient de cet état de fait, le Comité de quartier de Bomel a mis sur pied depuis plusieurs mois un groupe de travail pour réfléchir à la question des incivilités dans le quartier et à la manière d’arriver à ce que les choses bougent positivement.

Le groupe de travail s’est donné pour tâche d’établir et de localiser les faits, de les analyser et de déterminer au cas par cas des actions susceptibles de modifier les choses. Il est bien conscient que la gestion de ce problème, pour qu’elle réussisse, doit se faire en étroite collaboration avec d’autres acteurs spécialisés, notamment les services compétents de la Ville, chacun devant rester dans son rôle. En effet, sans une action transversale coordonnée, les chances de faire évoluer significativement la situation paraissent assez faibles.

Le présent document synthétise les observations et les réflexions du groupe de travail. Il se centre principalement sur les questions de propreté dans le quartier. Il pose un diagnostic. Il reste ouvert à des compléments d’observation, d’analyse et de propositions d’action.

Si le diagnostic est partagé, il conviendra alors d’agir sur les problèmes relevés d’une manière « plurimodale », pendant un temps suffisant et avec des moyens à déterminer. Il s’agit donc de donner suite au diagnostic en mettant au point un plan d’action coordonné avec les acteurs acceptant de relever le défi. En effet, le but poursuivi est de changer positivement les choses.

Etre aveugle au cadre de vie, signifie bien souvent être aveugle socialement.

**OBSERVATIONS DE TERRAIN, ANALYSE ET PISTES D’ACTION**

L’observation de terrain conduit à distinguer six formes distinctes de problèmes en matière d’incivilités liées à la propreté dans le quartier et par conséquent six axes de travail à envisager séparément ou conjointement :

* les sacs poubelles (conformité des sacs, respect des jours et heures de collecte)
* l’abandon de déchets en rue (canettes, etc)
* les petits dépôts sauvages (souvent au pied des poubelles publiques, mais pas seulement)
* les dépôts clandestins, surtout dans les endroits mal entretenus
* la présence de plusieurs chancres urbains qui incitent au laisser-aller
* les tags

**1. LA CARTE**

Lorsque l’on reporte sur carte les observations effectuées sur le terrain par les membres du Comité de quartier, plusieurs zones particulièrement sensibles se dégagent. D’autres endroits sont plus périphériques, mais néanmoins sensibles eux aussi.

De manière imagée, on pourrait parler d’un phénomène « en étoile » dont le centre serait au « Rond point du cheval » et les extensions s’en iraient le long des différentes rues des environs.

Les problèmes auraient tendance à s’atténuer au fur et à mesure qu’on s’éloigne de ce centre, mais bien sûr leur isolement relatif n’enlève rien aux nuisances qu’ils suscitent.

On trouvera en annexe les cartes permettant de situer les diverses localisations reprises dans le texte[[1]](#footnote-0).

**2. ANALYSE ET POSSIBILITES D’ACTIONS**

**a) Les sacs poubelles**

Localisation

Les problèmes relatifs aux sacs poubelles sont surtout rencontrés au bas de la Chaussée de Louvain (entre rue place Mgr Heylen et le carrefour Arquet/Bomel), à l’entrée de la rue de Bomel, à l’entrée de la rue Nanon, à l’angle de la rue Derenne-Deldinne/Nanon, à l’entrée de la rue Piret-Pauchet, au coin du parking Oxfam, à l’entrée de la rue du Chalet, rue Artoisenet, (n° 3 et 5 en particulier).

Observations :

A ces endroits, le dépôt des sacs n’est régulièrement pas conforme au calendrier de ramassage. Des sacs bleus sont mis alors qu’ils ne devraient pas l’être ce jour-là, de même aussi pour les papiers-cartons (souvent mal ficelés). C’est comme si certains pensaient que les services de voirie prenaient tout chaque fois.

A cela s’ajoute, souvent dans les mêmes zones, que des sacs non conformes (sacs noirs, petits sacs en plastique), voire même des objets ou des caisses en carton, sont régulièrement déposés à côté ou à la place de sacs réglementaires. Dans plusieurs cas, les sacs en question – réglementaires ou non – ont tendance à être mis sur le trottoir l’après midi du jeudi, veille du jour de collecte.

Eléments d’analyse :

- le problème relève sans doute ici majoritairement de *riverains*

- un défaut d’information existe peut-être sur le calendrier des types de collectes (les gens se trompent sur le jour approprié de collecte)

- la non-compréhension des instructions écrites en français peut être une cause de dépôts des sacs à des jours ou des moments inopportuns

- certaines personnes vivant dans de petits locaux manquent d’espace et n’ont peut-être pas la possibilité de stocker leurs poubelles une semaine durant (voire plus longtemps s’ils utilisent de grands sacs alors qu’ils ont peu de déchets). Ils s’en débarrassent alors en les déposant à contretemps sur le trottoir ou cherchent à les mettre dans une poubelle publique. On relève notamment que ce peut être le cas de personnes âgées, mais aussi d’étudiants kotteurs.

- sans doute faut-il noter un défaut de contrôle social

- dans certains cas, le coût des sacs intervient et doit être envisagé

Actions possibles :

- diverses formes d’information ciblées, variées dans les moyens (tracts, toutes boîtes, stickers, …) et répétitives (le jour des tournées, l’endroit où on se procure des sacs, la taille des sacs, leur coût, la connaissance de l’endroit où on peut en obtenir gratuitement sous certaines conditions) ;

- fournir une information adaptée à ceux qui ne maîtrisent pas le français (utilisation de pictogramme, par exemple)

- le contact personnel

- une action porte à porte (par exemple sous forme d’enquête)

- une réunion d’habitants (visite d’un centre de tri par exemple)

- tout cela avant de passer à des modalités plus répressives si rien ne bouge (agents constatateurs, police de proximité, éco-conseiller,…).

**b) Les dépôts sauvages**

Localisation

- On trouve régulièrement les dépôts sauvages, d’une part, aux pieds des poubelles publiques et à proximité des « abribus ».

- On les trouve aussi,d’autre part,dans les endroits (privés, parfois publics) donnant une impression d’abandon.

D’est en ouest, puis vers le nord, sont relevés (voir carte) : le haut et le milieu de la rue des Carrières, le square de la passerelle d’Herbatte, le passage sous le pont de Louvain, le parking et le trottoir d’Oxfam et le début de la rue Piret-Pauchet, le carrefour « Rue d’Arquet-de Bomel-chaussée de Louvain », le début de la rue Nanon (à droite surtout, mais aussi à gauche), le carrefour Derenne-Deldinne /Nanon, la rue Florent Dethier, le carrefour Piret-Pauchet/Maraîchers, le début de la rue d’Arquet, l’entrée du Fond d’Arquet, la place de l’église, le début de la rue de Bomel, le carrefour Bomel –Artoisenet, l’entrée de la rue du Chalet, le bas de la chaussée de Louvain, le square à l’entrée d’Hervatte et quelques endroits plus ponctuels rue de Bomel (arrêt de bus du couvent), au bout de la rue d’Arquet, avenue Procès (deux abribus)

Observations :

- bien que semblables dans les faits, les deux phénomènes ne sont pas identiques (petits sacs sauvages aux pieds des poubelles ou réels dépôts clandestins) et appellent sans doute un traitement différent (les terrains de dépôt ont des propriétaires identifiables)

- régulièrement se mêlent dans les mêmes lieux les dépôts plus ou moins importants et l’abandon de déchets divers

- On observe que beaucoup de poubelles publiques du quartier débordent (surtout celles du modèle cylindrique semble-t-il). Elles sont souvent accompagnées de dépôts sauvages plus ou moins importants malgré l’intervention régulière des services ;

- Une autre observation récurrente montre que les endroits (publics et privés) qui donnent une impression d’abandon deviennent des zones de décharges sauvages;

- Des dépôts sauvages s’observent aussi parfois en pleine rue : on dépose de gros objets encombrants (par exemple un divan) sur le trottoir (peut-être en fait un autre trottoir que le sien !) sans le faire enlever ou sans le porter (ou pouvoir le porter) au parc à conteneur.

Eléments d’analyse :

- On peut clairement parler ici d’actes d’incivilité.

- le « bourrage » des poubelles publiques semble en partie lié à la question déjà citée des sacs poubelles. Sans doute est-ce le fait de *riverains* plus ou moins proches de ces poubelles.

- Les dépôts aux pieds des poubelles publiques sont probablement liés aussi à la question des sacs poubelles, mais il faudrait vérifier s’il s’agit encore de riverains. L’impression paraît être qu’il s’agit soit de *riverains plus éloignés* (ils mettent cela « incognito » un peu plus loin que chez eux, voire à côté) mais aussi de *personnes en transit* sachant que la Ville enlève ces dépôts chaque semaine.

- les espaces privés, parfois publics (abords de voiries), non entretenus, deviennent vite un lieu de décharges sauvages. Les déchets dans ce cas ne sont pas ou pas régulièrement enlevés et ils attirent du coup d’autres dépôts.

- les *propriétaires concernés* (notamment privés) doivent normalement nettoyer les dépôts en question, mais ils ne le font pas ou guère.

- Les raisons pour lesquelles les gens se comportent de telle manière sont évidemment plurielles : l’incivilité pure (on s’en fiche carrément), l’impossibilité matérielle d’aller au parc à conteneur, l’ignorance d’autres solutions possibles, le coût des sacs, la discrétion des lieux, le fait qu’il y ait déjà là des déchets, …

Actions possibles :

- information sur la manière de se débarrasser correctement des encombrants

- courrier de mise au point auprès des propriétaires des endroits non entretenus

- exemplarité des endroits publics

- désigner un médiateur de quartier

- effectuer un porte à porte dans la zone sensible (en lien avec la question des sacs poubelles)

- enlever les poubelles publiques cylindriques situées dans les endroits discrets ou abandonnés ou près des abribus

- gérer les endroits à problème (nettoyer, clôturer, les sortir de la « discrétion »)

- concours de photos avec affichage dans le quartier

- journées d’action, spray à la craie, pochoirs aux endroits à problème

- affiches humoristiques et/ou des calicots

- affichages sur les lieux « on aime notre quartier propre »

- tout cela avant de passer à des modalités répressives (agents constatateurs, police de proximité).

**c) Les déchets sauvages**

Localisation

On trouve des canettes, papiers gras, emballages de nourriture, bouteilles, etc. un peu partout hélas, mais avec plusieurs endroits assez caractéristiques (régulièrement cumulés avec les dépôts sauvages) : la zone du carrefour Arquet/Bomel/Chaussée de Louvain (wasserette, Euroshop), l’entrée de la rue de Bomel (Abribus, porte de l’ancien resto chinois) jusqu’au début de la rue Nanon côté « Petits riens » et côté droit), le début de la rue d’Arquet (arrière du Resto du cœur), le parking Oxfam, les parterres autours de l’église, rue Artoisenet, le parterre des « Quais », tout le long de la rue Nanon dans les jardins au delà du chantier Thomas et Piron, rue de la Pépinière (Glacier de Namur), Bd du Nord (Friture namuroise, Café Taverne l’Ambassador, le Carrefour), sur la passerelle d’Herbatte, tout le long de la clôture SNCB du Bd d’Herbatte, la seconde partie de la rue des Carrières, les talus de la rampe d’accès à la Chaussée de Louvain depuis Herbatte,

Observations :

- Ces endroits caractéristiques se trouvent surtout dans les environs de points de vente de boissons ou de nourriture (on jette sur place les emballages et les canettes après consommation ou on s’en débarrasse un peu plus loin en n’utilisant pas les éventuelles poubelles mises par le commerçant ou par la Ville)

- Ces endroits se trouvent aussi à « distance de consommation » de ces boissons ou nourritures (après avoir consommé, on les largue un peu plus loin dans un « endroit de passage discret », un coin de rue, un poteau électrique, une cabine électrique, un jardin, un talus, un abribus, …).

Eléments d’analyse :

- On peut clairement parler ici aussi d’actes d’incivilité.

- Ces déchets ne sont pas nécessairement le fait *d’habitants voisins des lieux*, mais peuvent l’être de *personnes en transit dans le quartier* pour rentrer chez elles ou de personnes fréquentant le quartier sans pour autant y habiter. On pense par exemple aux *élèves* des écoles, à certains endroits où se réunissent (faute de bar) des *« piliers de boisson »,* …

Actions possibles :

- sensibiliser les commerçants et associations concernés sur l’obligation de prévoir des poubelles

- entendre leur avis sur la question

- susciter des initiatives de la part des écoles, des associations, des mouvements de jeunes,… (courrier, contacts)

- faire un concours de photos avec affichage dans le quartier

- installer un « panier de basket à canettes » à « distance de consommation » sur certains itinéraires

- journées d’action, spray à la craie, stickers

- agir sur les lieux « discrets » (nettoyer ? clôturer ? filmer ?)

- tout cela avant de passer à des modalités plus répressives (agents constatateurs, police de proximité).

**d) Les chancres**

Localisation

On relève l’existence de plusieurs chancres importants :

**-** L’entrée de la gare, côté Bomel

- L’espace sous le pont de Louvain

- La passerelle d’Herbatte

**-** L’immeuble inachevé au début de la rue Nanon et celui de Saint-Fiacre

- Le pont de Louvain (trottoirs et garde-corps)

- le tunnel d’Heuvy

Observations :

- L’entrée arrière de la gare est un endroit perpétuellement insalubre, mal éclairé avec des escalators qui sont quasi toujours en panne. Les odeurs y sont très incommodes. Les déchets nombreux.

- L’espace sous le pont de Louvain est une sorte de « trou noir » (drogue aussi dans la galerie le long du ministère, côté SNCB) donnant un important sentiment d’insécurité

- La passerelle d’Herbatte se détériore et est envahie par des déchets. Les ascenseurs sont remplacés par des arbustes.

- Les garde-corps vandalisés du pont de Louvain et ses trottoirs donnent une image de délabrement général

- Le tunnel d’Heuvy est sale et tagué (une amélioration de l’éclairage vient d’être faite, mais un récent accident demande des travaux assez importants de réfection).

A ces chancres, s’ajoutent encore des trottoirs délabrés (bas droit de la chaussée de Louvain, notamment) ou des endroits à ré-urbaniser (parking d’Oxfam par exemple, coin en face de la rue du Chalet, anciennes archives nationales rue de Bomel, …)

Eléments d’analyse :

La persistance de tels chancres n’incite pas à la propreté publique. Au contraire, on peut dire que « la crasse attire la crasse ». Cela donne une image déplorable. Et ils sont une incitation permanente à ne pas respecter l’environnement. Améliorer le cadre de vie collectif a pourtant un impact direct sur son respect par les gens.

Ces chancres dépendent d’interlocuteurs extérieurs au quartier qui sont aussi bien des administrations publiques (SPW, SNCB, Ville, …) que des privés (parking Oxfam, immeuble Nanon, ...)

Actions possibles

- mettre les personnes responsables face à leurs responsabilités au cas par cas

- provoquer une action volontariste visant à la suppression des chancres : transformation de l’entrée de la gare, urbanisation du « trou noir », revalidation de la passerelle, revalidation du pont de Louvain et de ses garde-corps, réparation des trottoirs, achèvement de l’immeuble rue Nanon, nettoyage des tags (tunnel Heuvy)

- campagne de presse

- campagne par les réseaux sociaux

- affiches humoristiques et/ou calicots

- tracts

- concours de photos avec affichage dans le quartier

- tout cela avant de passer à des modalités juridiques (recours divers)

**e) Les tags**

Localisation

Il y a quelques tags dans le quartier (en mettant entre parenthèses ceux qui sont sur le domaine de la SNCB) : les escaliers de la passerelle d’Herbatte, le tunnel de l’école d’Heuvy, le dessous du Pont de Louvain

Observations

Les tags sous le pont de Louvain accentuent l’aspect glauque de l’endroit ; ceux du tunnel d’Heuvy contribuent à donner une image de saleté à tous les parents et enfants qui vont à l’école en passant par là. Ceux de la passerelle d’Herbatte conjugués avec les détériorations et les déchets donnent un aspect d’abandon de l’espace publique.

Eléments d’analyse

La plupart de ces tags paraissent anciens, mais il en apparaît déjà sur les murs du nouveau parking SNCB du côté des voies

Ils n’ont pas de valeur esthétique ou artistique.

Actions possibles

* nettoyage des tags
* surveillance des lieux
* concours de tags artistiques
* - sanctions d’utilité publique (nettoyage)

1. - Cartes des observations : les déchets, les dépôts, les tags [↑](#footnote-ref-0)